



N° 2294-2013/ARR/DEPS/SAF

Date du : 15/11/2013

Rapport
à
la présidente de l'assemblée de la province Sud

OBJET : modification de l'arrêté n° 296-2012/ARR/DEPS du 31 août 2012 relatif à l'organisation des services de la direction de l'équipement

PJ: un projet d'arrêté

L'évolution de leurs missions et champs d'intervention obligent les services de la DEPS à s'adapter continuellement pour répondre au mieux à la demande des usagers.

Fin 2013, le Système d'Information Géographique Routier (SIGR) de la province Sud sera mis en place. Son exploitation par la subdivision Sud va entraîner un surcroît d'activité au sein du bureau exploitation, lequel a déjà connu une forte progression des affaires à traiter depuis 2010.

Les agents actuellement en poste dans ce bureau ne pourront assurer cette mission au vu de leur charge de travail.

Il est proposé de créer la section « Informations géographiques et entretien des dépendances vertes », qui outre le SIG, gèrerait également la mission d'entretien des dépendances vertes actuellement sous la responsabilité directe du responsable du bureau exploitation. L'effectif de la section serait composé d'un agent surveillant de travaux, déjà en poste, et d'un responsable de section, poste à redéployer.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.